

**Objet : Nuitées hivernales et navigations privées
sur le bateau traditionnel Anguille Sous Roche**

Entre :
Fabien ROLLET
Bateau Anguille sous Roche

Et :
M. ou Mme.

Ci-après désigné par « Le client »

Courriel : fabien@anguille-sous-roche.fr
Tel : 06 75 61 60 63
SIRET : 820 152 577 00012

Il est convenu ce qui suit :

1. Objet des présentes conditions générales de ventes :

Le client confie à Fabien ROLLET la réalisation d'une prestation de nuitée, sur le bateau à passagers Anguille sous Roche. La nuitée peut être agrémentée d'une navigation privée en supplément. Et de petits déjeuners.

Pilote : Fabien ROLLET (Attestation Spéciale Passagers N° NT16C000174)

Bateau : Anguille sous roche NIFN A000858 (Certificat de bateau à passagers N°00991NT)

- Année de construction : 2020. Coque Aluminium.
- Surface habitable : Environ 15m².
- Nombre de pièces principales : 3. Terrasse.
- Cuisine aménagée comportant un plan de travail, un évier, un frigo, et des plaques électriques à induction. Vaisselle à disposition.
- Salle de bain comportant un toilette sèche, un vasque, une douche.
- Chambre comportant quatre couchages (1 lit double, deux lits simples)
- Modalité de production de chauffage : Electrique individuel
- Modalité de production d'eau chaude sanitaire : Electrique Individuel, 40L.

Les arrivées se font entre 16 h et 22 h. Les départs ont lieu avant midi. Le bateau est situé au ponton de Saint Florent le Vieil, où sur la rive à proximité. Juste à côté du pont, face à l'hôtel-restaurant « La Gabelle ».

Les nuitées sont disponibles à la réservation en période hivernale uniquement entre le 30 septembre et 1^{er} mai.

Les conditions d'amarrage nécessitent d'être en capacité de monter ou descendre des marches de l'ordre de 30cm.

2. Sécurité et responsabilités :

Fabien ROLLET doit assurer des conditions de navigation et d'amarrage sécurisées, et se réserve pour cela toute liberté de modifications des navigations, (voir articles ci-après). Le bateau est homologué pour le transport de passagers et l'utilisation en gîte, et comprend les équipements de sécurité réglementaires et notamment :

- 2 gilets de sauvetage enfants, 1 gilet de sauvetage bébé, 12 brassières adultes.
- Une bouée de sauvetage.
- Un détecteur de fumée est présent dans la salle de bain.
- En cas de feu l'extincteur est à disposition à côté du tableau de bord et un autre au niveau du moteur.
- Une trousse à pharmacie est à disposition, dans le tiroir en bas derrière la porte d'entrée.

En dehors de ces sujets, le client est pleinement responsable de sa sécurité et de celle de ses enfants. La baignade est interdite en Loire. En apparence paisible, la Loire recèle des dangers réels même en sachant nager, et notamment dans notre secteur (Tourbillons et sables mouvants). En aucun cas, Fabien ROLLET, ne pourra être tenu responsable d'un comportement à risque du client. Et tout particulièrement, en cas de non-respect des recommandations suivantes :

- Ne pas laisser les enfants seuls jouer sur la rive, et leur mettre un gilet de sauvetage à cette occasion s'il ne savent pas nager.
- Fermer à clés la terrasse arrière, et garder les clés, pour maintenir les enfants à vue.
- Ne pas se mettre debout sur les coffres, la table ou les points hauts des terrasses, en navigation, mais également une fois amarré. Ne pas laisser les enfants jouer sur ces coffres.
- Faire attention aux enfants lors des entrées et sorties sur le bateau.
- Mettre un gilet de sauvetage aux enfants qui ne savent pas nager pendant les heures de navigations.
- Limiter sa consommation d'alcool, pour garder un comportement responsable.

Il arrive que l'eau de la Loire contiennent des cyanobactéries (principalement en fin d'été), qui sont de petites algues toxiques, qui peuvent provoquer des effets néfastes sur la santé chez l'homme, et le décès chez certains animaux

comme les chiens. Soyez vigilants, ne buvez pas l'eau de la Loire et ne laissez pas vos enfants jouer avec l'eau sur les périodes de présence de ces algues.

Enfin, l'eau à disposition aux robinets du bateau n'est pas potable. Le client doit prévoir ses bouteilles d'eau potable. La majorité des escales disposent d'un robinet d'eau potable permettant le remplissage. En cas de manque, des bidons sont présents en secours sur le bateau, ils devront être rendus pleins en fin de séjour. L'eau du robinet est en revanche sécurisée pour les autres usages (douche, vaisselle). Elle comprend pour cela une triple filtration, avec notamment un traitement UV des bactéries (cyanobactéries, légionnelles etc).

3. Obligations du client – Garanties :

Le client s'engage à :

- Être majeur. En conditions de santé pour ce type de prestation.
- Fumer uniquement à l'extérieur de la cabane.
- Rendre le bateau rangé, vaisselle faite.
- Prendre soin du bateau et du matériel à disposition.
- Utiliser uniquement les produits ménagers et cosmétiques à disposition sur le bateau, car les eaux du bateau sont rejetées en Loire. A savoir : savon de marseille pour la vaisselle, la toilette, le shampoing. Vinaigre blanc pour le nettoyage des toilettes, appareils sanitaires, et vitres.
- Prendre soin de ne pas mettre de grosses particules dans les évacuations, qui pourraient bloquer les pompes.
- S'essuyer les pieds avant de rentrer sur le bateau, de manière à éviter que du sable ou de la boue, bloque les pompes qui évacuent l'eau de pluie.
- Alerter d'une éventuelle décharge rapide des batteries (un indicateur est présent dans le logement et la charge des batteries ne doit pas descendre en dessous de 50% pour éviter une altération rapide de celles-ci). Une solution en se branchant au ponton est possible en cas de besoin.
- Ne pas embarquer d'animaux (ceux-ci ne sont pas autorisés sur le bateau).
- Sécuriser les vélos présents sur la terrasse par un antivol. Et le bateau lors des escales en fermant à clés.

En cas de manquement constaté, Fabien ROLLET est en droit de facturer les éventuels pertes, casses et dégâts occasionnés sur le bateau ou ses équipements, ou les dégâts prévisibles dans le cas des pompes. La facture sera présentée pour justifier des montants.

4. Adaptation aux conditions météo, à une éventuelle panne :

La Loire nécessite de l'humilité. Il est probable que nous devions nous adapter.

La navigation n'est pas possible notamment :

- Pour un vent moyen supérieur à 30km/h ou des rafales supérieures à 60km/h. (source météociel.fr)
- En cas de crue, quand la côte dépasse 3,5m à l'échelle de Montjean. (source vigicrues.gouv.fr)
- En cas de vigilance orange ou rouge pour orages, sur les heures risquées. (source vigilance.meteofrance.fr)
- En cas de brume épaisse ou brouillard.
- La nuit.
- En phase de montée des eaux, quand la Loire monte de plus de 20cm par jour.

Les prestations de navigation non réalisées seront remboursées. En cas d'une éventuelle panne, une nouvelle nuitée sera proposée gratuitement.

5. Conditions d'annulation, de report, de remboursement :

Par le client :

- Quelle qu'en soit la raison, le solde n'est pas remboursable. Un report est en revanche possible s'il est demandé au moins 48h avant la date initialement prévu. Dans la limite d'un an après la date initialement prévue et d'un report.

Par Fabien ROLLET :

- Quelle qu'en soit la raison : Remboursement intégral ou report au choix du client.

6. Litiges :

Pour toute contestation relative à l'exécution des présentes conditions générales de vente, attribution est faite, exclusivement, au tribunal compétent d'Angers.

Fait en deux exemplaires originaux à, le

Pour le client,
Signature :